**COMITE DE SECTION**

**Réunion du 25 février 2025**

**Monsieur Pierre BERTHIER, Président, évoque les points suivants :**

* **ANMONM :**
  + Relevé de décisions du Conseil d’Administration du

17 décembre 2024.

* + Président national : proposition de sa venue pour l’AGO de la section de 2025.
  + Projet de convention avec l’association des maires de France.
* **ANMONM2A :**
  + Permanences du mardi : les prochaines se dérouleront les 11 mars, 26 mars et 15 avril 2025 ; reprise ultérieure les 1er et 3ème mardi de chaque mois,
  + Changement de banque en cours.
  + AGO de section 2025 : elle se déroulera à l’hôtel Campo del Oro d’AJACCIO le samedi 5 avril 2025.
  + Nombre d’adhérents au 18 décembre 2024 : 52 (+1 sympathisant).
  + Suspension de quatre adhérents conformément à l’article 8-3 du règlement intérieur.
  + Projet de convention avec l’Inspection Académique  relancé auprès du Directeur académique des services de l’Education Nationale de la Corse du sud (Prix de la citoyenneté).
  + Proposition de visite : Corse Composite Aéronautiques.
  + Le dispositif « Aiuti Associ » de la Collectivité de Corse n’a pu être pris en compte.

**Monsieur Pierre CUGURRU, trésorier, évoque les points suivants :**

* Paiement des cotisations 2025
* Situation financière
* Budget prévisionnel 2025

**Divers**

Proposition d’envoi de courrier aux maires de Péri, Porto-Vecchio, Propriano, Sartène et Zonza afin de solliciter un soutien financier